

N°2- JUIN 2026

46^e année

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
SRABE asbl



PB-PP|B-
BELGIE(N)-BELGIQUE

Le Rucher Fleuri

UNE ANNÉE SABBATIQUE ?
VOUS RÊVEZ, PRINCESSE.
VOL NUPTIAL,
PUIS AU TURBIN.
LA COLONIE VOUS ATTEND !

André Rey



Bruxelles m'abeilles
www.bruxellesmabeilles.be

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de

Bruxelles m'abeilles

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvlieghe
Anne Van Eeckhout

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Elisabethlaan 20 , 3080 Tervuren
Tel : 0486/599.167
lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Amon-Ray et Sain Michel
Les photos sont de Luc et Roland
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS

Voir page III de la couverture

Sommaire

1

Editorial	2
Agenda apicole	3
Achat groupé de sirop de nourrissage	4
Les balades botaniques	5
Atelier/démo de montage de matériel de protection des ruches contre le frelon asiatique	6
Le dénombrement de printemps en région bruxelloise	8
La réservation du matériel de miellerie	9
Gudule.org pour la récupération d'essaims	9
L'inauguration officielle du jardin écologique de l'Athénée Royal d'Auderghem du samedi 20 juin dernier	10
La campagne EUBeeLovers	11
Une alerte de l'Afsc	12
L'Omnibus X et les abeilles : un recul inquiétant	13
Frelon asiatique : premier bilan du piégeage de printemps	14
Et à Bruxelles	16
La gestion des signalements de nids de frelons asiatiques en Wallonie	17
De Fleurs en Fleurs : Beautés amères	18
La journée de lancement de la campagne EUBeeLovers	27
La fraude chez nous	31
Quarante ans d'observation des floraisons	32
Un appel du laboratoire Labiris	35
Le prix du miel	36
Découvert dans nos archives...	37
Les conseils de Jérôme pour étalonner son réfractomètre	38
Quand les élèves de la promotion 2024-2026 s'amuse	39
Petites annonces	40



Bruxelles m'abeilles
aime les abeilles depuis 125 ans.

www.bruxellesmabeilles.be

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
SRABE a.s.b.l.

Editorial

La Belgique est le pays pilote de la nouvelle campagne **EUBeeLovers**, initiative européenne de promotion du miel. Sa journée de lancement a été riche en informations et en échanges.

En parallèle, la directive « petit-déjeuner » relative à la composition, à l'étiquetage et à la dénomination du miel est entrée en vigueur le 14 juin dans toute l'Union européenne. Comme annoncé dans notre numéro précédent, elle vise à mieux informer les consommateurs, à garantir la transparence sur l'origine des produits et à lutter contre la fraude alimentaire.

Sur le front des pesticides, nous déplorons le recul que représente le règlement Omnibus X, et en particulier l'abandon du réexamen périodique des autorisations de substances actives.

La SRABE, elle, n'est pas restée inactive : atelier-souk de montage de matériel de protection des ruches, balades botaniques, inscriptions au rucher-école (session 2026-2028) et examens pratiques de fin de formation. Le tout en continuant à suivre nos colonies, qui ont navigué entre fortes chaleurs, épisodes froids et humides... et une récolte printanière plus qu'abondante en ce printemps atypique.

À l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons participé à l'inauguration de l'espace didactique dédié aux insectes pollinisateurs à l'Athénée Royal d'Auderghem. Bravo à Michèle et Michel pour cette belle réalisation !

L'été est là. Pour les apiculteurs, il est déjà temps de penser à l'hivernage, tout en restant vigilants face aux risques de fin de saison : raréfaction des ressources, prédation du frelon asiatique et le stress qu'il engendre.

Conférences, voyage apicole, fête de la Saint-Ambroise autour de Manneken Pis... de beaux projets nous attendent.

Nous espérons vous y retrouver nombreux et vous souhaitons un excellent été.

Anne Van Eeckhout

Agenda apicole

3

Les samedis 4 juillet, 5 septembre et 3 octobre de 14h à 18h, Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles. Voir page 25

Le mercredi 15 juillet : date butoir de **paiement des bidons de Trimobee**. Voir article en page 4

Le samedi 15 août : date butoir **d'enlèvement des bidons de Trimobee**. Voir article en page 4

Dimanche 27 septembre , Voyage apicole en Brabant wallon chez Benoît Mercenier à Ottignies et Marc Eylenbosch à Corroy-Le-Grand

Du 1er au 4 octobre : Congrès Européen de l'Apiculture « Ensemble préparons l'Avenir » au Parc des Expositions Agen / Agora, France.
Pour plus d'informations : <https://becomeagen2026.com/fr/>



Achat groupé de sirop de nourrissage

4

Nous ne remercierons jamais assez Jan Detroch de nous avoir prêté son garage et donné de son temps pour distribuer pendant de nombreuses années les bidons de sirop de nourrissage.

Mais tout a une fin, encore merci Jean.

Cette année, c'est au magasin Tip Top Bee que votre commande vous attendra. Le magasin est situé De Biest 7 à 1861 Wolvertem (soit à 10 km de l'Atomium) et, qui sait, peut-être y trouverez-vous exactement ce qui vous manque dans vos ruchers.

Ce revendeur Bijenhof est ouvert tous les jours sur rendez-vous en l'appelant au +32 477 86 52 45

Sébastien Devreese a accepté d'entreposer pour nous la palette que nous avons commandée, et vous pourrez aller chercher vos bidons chez lui.

Le prix est un peu moins élevé que celui de l'année dernière, soit 16€/bidon de Trimobee de 14kg.

Pour commander, vous versez le montant de votre commande **sur notre compte BE20 5230 8090 5856 en précisant votre nom et le nombre de bidons commandés.** Puis vous **confirmez votre commande par email à l'adresse compta@api-bxl.be en précisant nom et nombre de bidons payés.**



Attendre quelques jours entre le versement et l'enlèvement

La liste des commandes sera transmise à Tip Top Bee.

Premier arrivé premier servi ; ceux qui arrivent trop tard seront remboursés.

Dates butoirs :

- pour le paiement : le mercredi 15 juillet,
- pour l'enlèvement : le samedi 15 août.

Les balades botaniques

5

Grâce au duo complémentaire formé par Michèle et Luc, respectivement biologiste et guide nature, nous avons eu la chance de découvrir des endroits cachés de notre ville. Souvent méconnus, même des voisins, parfois interdits d'accès, ces lieux ont permis à la nature de renaître et à la biodiversité de se développer. L'histoire et les histoires insolites de ces lieux sont riches également.

Pour ma part je suis admirative devant tant de connaissances, mais également face à leur émerveillement lorsqu'ils croisent une plante plus rare, ou non prévue au programme.

Cette année, nous avons ainsi vu des traces de castors à Boitsfort, un magnifique espace en friche à Schaerbeek, des platanes séculaires et des néfliers à Uccle, puis un grand nombre de plantes empoisonnées au jardin Massart,.

De la part des nombreux participants à ces sorties de début de soirée, un tout grand merci aux guides d'avoir accepté de partager leur savoir avec générosité et enthousiasme. Certains élèves ont profité de l'occasion pour débiter leur récolte de plantes destinées à l'herbier qu'il leur est demandé de créer.

Nous espérons pouvoir reconduire cette organisation l'année prochaine.

Anne Van Eeckhout



Atelier/demo de montage de matériel de protection des ruches contre le frelon asiatique

6

Le 19 avril dernier, une trentaine de personnes ont répondu à notre proposition de rencontre et d'échanges « que faire pour protéger nos ruches contre le frelon asiatique ». Certains y sont venus avec leur réalisation, d'autres venaient chercher des idées, ou un peu d'aide au montage.

Après la conférence de Fred Petit en février dernier, nous avons publié les plans de la nasse, la tente et la harpe, et ce sont ces trois outils qui étaient proposés lors de cet atelier-souk.



Les harpes électriques ont clairement suscité le plus d'intérêt.

Bertrand s'est attelé à la tâche du montage d'une harpe de la marque BeeProtector destinée au rucher école. Yves, Fred et Fabian ont montré comment fabriquer une harpe sur un tréteau, en utilisant des fixations imprimées en 3D et du fil inox (le même fil que celui que nous utilisons pour les cadres de ruche). Le plan de cette harpe est publiée sur notre site <https://api-bxl.be/index.php/8-news/615-les-plans-des-realizations-de-fred>.

Yves et Fred préconisent une alimentation (panneau solaire, batterie ou réseau électrique) passant par un boîtier HT avec transformateur.

La harpe de Fabian a suscité beaucoup d'intérêt parmi les moins bricoleurs. Son petit panneau solaire avec batterie intégrée permet en effet à la harpe d'être autonome, et à son



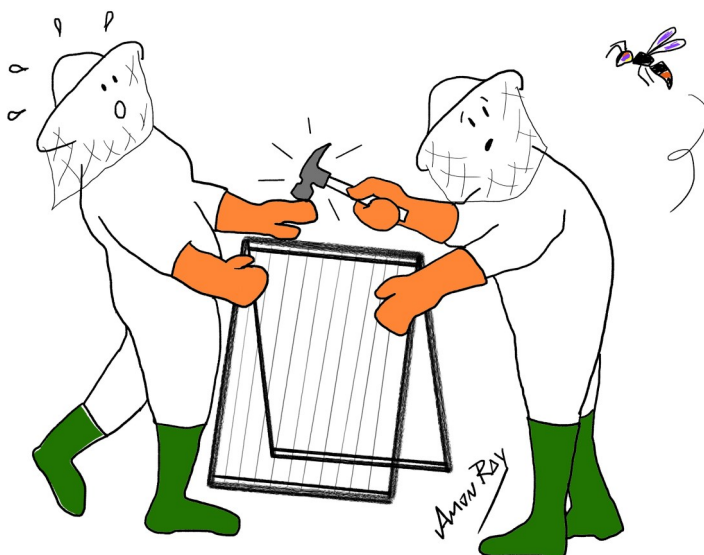
montage d'être simplifié. Ce petit panneau solaire avec batterie intégré est vendu sur Amazon (https://www.amazon.com.be/-/en/dp/BOFFVRXLL7?ref=ppx_yo2ov_dt_b_fed_asin_title&th=1)

Il nous a parlé également des fils horizontaux, branchés sur la même alimentation, et qui électrocutent les frelons lorsqu'ils tombent dans le bac inférieur, et les ré-électrocutent si ils se relèvent...

Un tout grand merci à Aurel, Bertrand, Fabian, Fred, Muriel, Roland et Yves d'avoir partagé leurs connaissances et leurs trouvailles.

Si le frelon parfois nous désespère, les échanges nombreux lors de cette rencontre sont de nature à remonter le moral.

Anne Van Eeckhout



Le dénombrement de printemps en région bruxelloise

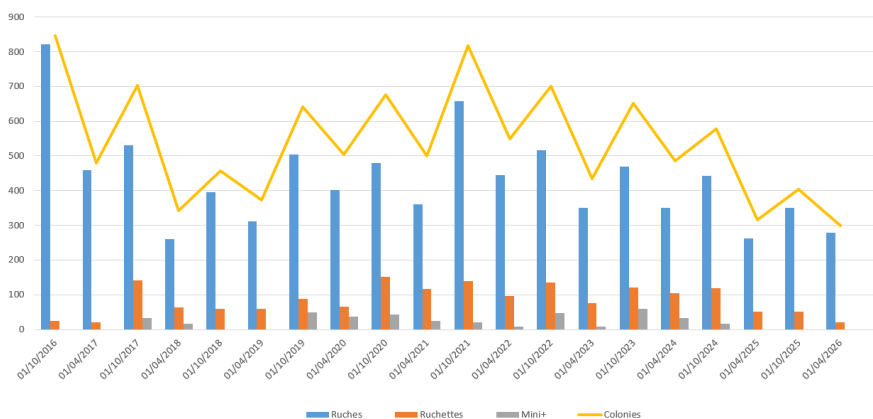
8

Comme chaque année en avril, nous avons recontacté les apiculteurs qui avaient été sondés à l'automne et leur avons demandé comment leurs colonies avaient passé l'hiver.

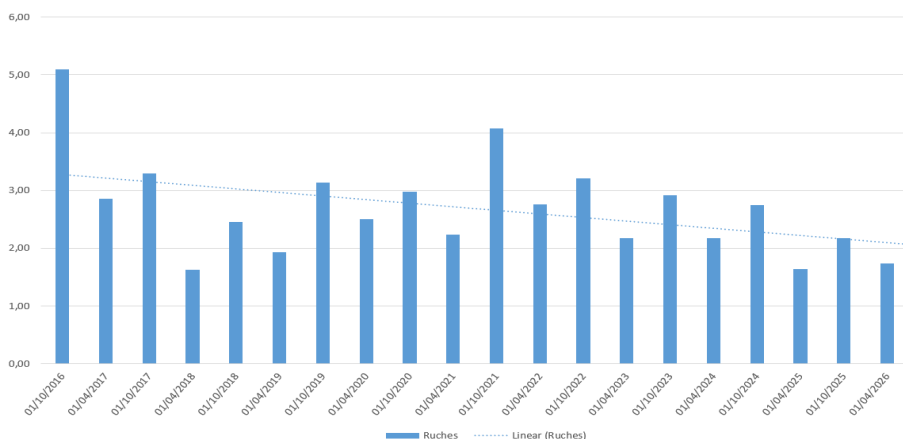
La mortalité pour les ruches est heureusement plus faible que l'année passée : 20,5 % (contre 40,5 % l'année passée)

Par contre la mortalité pour les ruchettes est plus importante : 61,5 % (contre 56,7 % l'année passée)

Il n'y a pas de chiffre pour les mini+ car pas de représentation dans l'échantillon bruxellois de cette année.



Nous sommes impressionnés de constater la diminution du nombre de colonies en 10 ans, soit presque deux tiers en moins (-64,61%).



La réservation du matériel de miellerie

Le matériel d'extraction que Bruxelles m'Abeilles met à la disposition de ses membres est entreposé chez Philippe Dufrasne. Nous le remercions d'avoir accepté de s'en occuper et d'accueillir les membres lorsqu'ils viennent le chercher et le ramener chez lui, près de la gare du Midi.

A sa demande, Bertrand a mis au point une extension à notre site web permettant d'automatiser l'accès à la réservation du matériel et le rappel des consignes. Cette extension est presque prête à être mise en ligne, une fois les derniers détails peaufinés.

Le même système sera utilisé plus tard pour le matériel d'animation et celui du travail de la cire.

Pensez à vérifier notre site avant d'envoyer un mail à Philippe.

Anne Van Eeckhout



Gudule.org pour la récupération d'essaims

La saison des essaims bat son plein.

Un de nos membres nous a renseigné un site, déjà ancien, en ligne depuis une vingtaine d'années par un scientifique et apiculteur parisien, et très souvent mis à jour : **abeille.gudule.org**.

Ce site propose une liste de personnes prêtes à récupérer les essaims. Elle permet donc aux citoyens de trouver un apiculteur lorsqu'une colonie fait halte chez eux.

La recherche se fait par pays puis province. N'hésitez pas à y faire un tour.



Si vous désirez être repris dans cette liste l'adresse pour s'inscrire est : <https://abeille.gudule.org/apiculteur.html>

L'inauguration officielle du jardin écologique de l'Athénée Royal d'Auderghem du samedi 20 juin dernier

10

Fin 2023, la commune d'Auderghem avait lancé un appel à projets dans le cadre d'un programme de budget partagé.

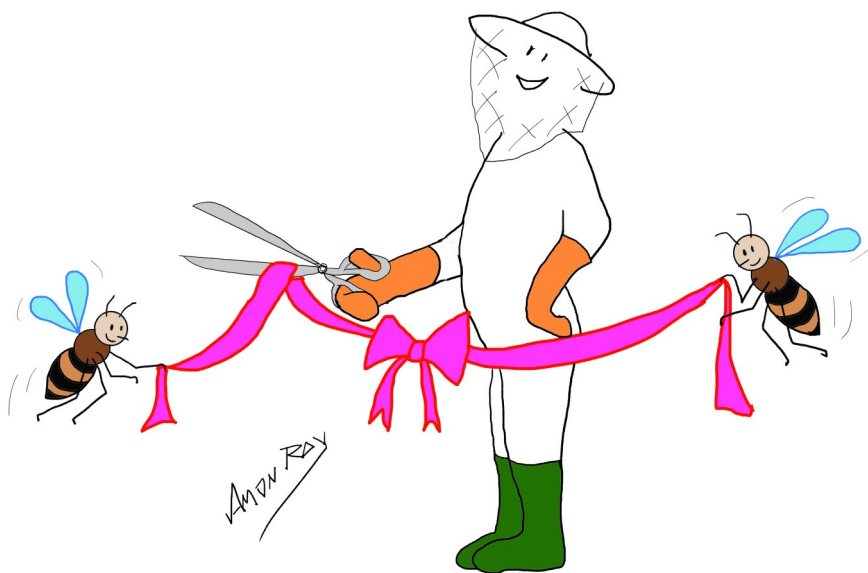
Une de nos membres très active avait proposé la création d'un espace didactique dédié aux insectes pollinisateurs sur le site de l'Athénée Royal d'Auderghem.

Ce projet a remporté les votes des habitants de la commune et a donc pu voir le jour.

Le terrain accueille un rucher géré par la SRABE, mais également un espace didactique complet, hôtels à insectes, mares, plantes aquatiques, plantations mellifères, panneaux explicatifs avec bancs pour les animations et pour pouvoir contempler cette belle biodiversité.

L'aménagement proposé permet l'organisation de visites et d'animations (pour les écoles, les groupes, les mouvements de jeunesse...).

Michel Dekempeneer



La campagne EUBeelovers



Si vous êtes un auditeur de la RTBF, vous avez entendu parler de cette campagne européenne de communication autour du miel européen, produit durable, traçable et de haute qualité, étroitement lié à la biodiversité, à l'agriculture locale et à la protection de l'environnement.

11

Promue par BeeLife, l'initiative débute en Belgique (projet pilote) avec l'ambition de devenir un modèle évolutif à l'échelle de l'Union européenne. Son objectif est de renforcer la compétitivité du miel de l'UE et la résilience du secteur apicole.

La campagne, lauréate au titre du règlement 1144/2014 (art. 2 et 3) relatif à la promotion des productions durables, encourage des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs, essentiels pour des écosystèmes résilients et la production alimentaire..

Elle s'adresse aux consommateurs, aux agriculteurs, aux apiculteurs, mais également aux institutions et aux décideurs politiques.

BeeLife European Beekeeping Coordination, organisation à but non lucratif fondée en 2013, rassemble actuellement 30 organisations membres issues de 12 pays européens, créant ainsi un solide réseau de terrain dédié à la protection des abeilles, des pollinisateurs et de la biodiversité.

Les membres de Beelife représentent 34% des ruches en Europe et 56% de la production du miel européen.

BeeLife favorise la collaboration entre les apiculteurs, les agriculteurs, les chercheurs et les institutions afin de soutenir des systèmes agricoles plus durables. L'organisation fait en outre le lien entre la recherche scientifique, la politique environnementale et l'expertise de terrain pour contribuer à ce que la protection des pollinisateurs soit soutenue par une action européenne fondée sur des données probantes.

BeeLife a joué un rôle déterminant dans :

- l'interdiction de certains des pesticides les plus nocifs dans l'UE (par exemple, les néonicotinoïdes) ;
- la définition des objectifs de l'UE en matière de pesticides, d'agriculture biologique et de biodiversité ;
- l'intégration des pollinisateurs dans la politique agricole de l'UE ;
- la redéfinition des normes d'évaluation des risques chimiques ;
- la mise en lumière des distorsions du marché dues à l'utilisation illégale de pesticides.

Anne Van Eeckhout



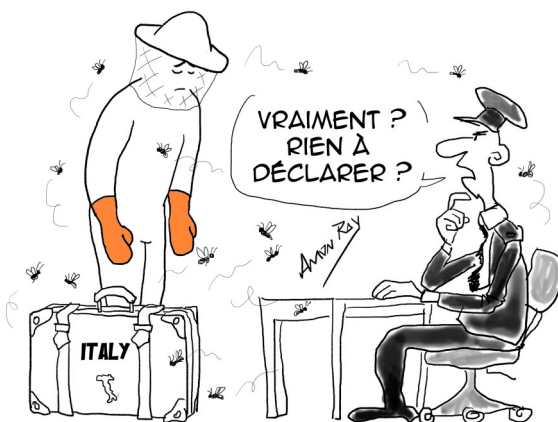
Une alerte de l'Afsca

Par la présente nous vous informons qu'un cas d'*Aethina tumida* (petit coléoptère des ruches) a été notifié par les autorités italiennes dans la Province du Lazio, en dehors de la zone de surveillance située en Calabre et en Sicile.

Ce cas est apparu suite à un déplacement illégal de colonie d'abeille en dehors de cette zone de surveillance.

Nous rappelons qu'il est interdit de déplacer des colonies/reines d'abeilles en dehors et à l'intérieur d'une zone de surveillance d'*Aethina tumida*, ou de tout autre maladie règlementée.

Les déplacements de colonies/reines d'abeilles entre Etats Membres doivent toujours être accompagnés d'un certificat sanitaire délivré par l'autorité du pays d'origine.



Xavier Patigny, Attaché, PCCB-S2

Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

Centre administratif Botanique

Food Safety Center

Boulevard du Jardin Botanique 55 | 1000 Bruxelles

L'Omnibus X et les abeilles : un recul inquiétant

Présenté par la Commission européenne comme une simple mesure de «simplification administrative», le paquet législatif **Omnibus X – Sécurité alimentaire et alimentation animale** suscite une vive inquiétude chez les défenseurs des pollinisateurs. Selon plusieurs d'entre eux, cette proposition constitue en réalité un recul historique de la protection de la santé humaine et de l'environnement face aux dangers des biocides et pesticides.

13

Pour les abeilles en particulier, l'enjeu est de taille : les tests européens pour évaluer les effets des pesticides sur les abeilles deviendraient moins protecteurs qu'ils ne le sont aujourd'hui, en supprimant le principe selon lequel les autorisations des substances actives doivent être renouvelées périodiquement (pour les produits la durée des autorisations reste limitée à 15 ans maximum), avec certaines exceptions pour les substances les plus dangereuses et celles pour lesquelles la Commission l'estimerait nécessaire.

De nombreuses associations alertent sur les dangers du projet, qui pourrait affaiblir l'encadrement des pesticides et menacer la protection des abeilles et des pollinisateurs.

Les effets des pesticides sur les pollinisateurs sont bien documentés, sans oublier les risques liés aux cocktails chimiques, les abeilles pouvant s'exposer à jusqu'à sept pesticides différents via le pollen.

En assouplissant les critères d'évaluation de ces substances, l'Omnibus X risque donc d'aggraver une situation déjà critique pour les pollinisateurs, essentiels à la biodiversité et à l'agriculture mondiale.

Ce plan doit encore être examiné et voté en 2026 par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. En ce moment, le texte est en discussion au sein du Conseil de l'UE, et la mobilisation citoyenne et associative s'intensifie.

Du côté scientifique, le Parlement néerlandais a publié en avril 2026 un rapport concluant que l'adoption de ce texte pourrait générer des risques pour la santé et l'environnement.

Face aux menaces que fait peser l'Omnibus X sur les abeilles et notre environnement, nous rejoignons la coalition des organisations qui exigent le rejet de ce texte.

Anne Van Eeckhout

Frelon asiatique : premier bilan du piégeage de printemps

Un premier bilan du piégeage de printemps 2026, mené par le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), révèle l'ampleur du dispositif déployé en Wallonie contre le frelon asiatique : plus de 40 000 fondatrices ont déjà été capturées.

Cette opération, menée entre mars et début juin, visait à capturer les reines fondatrices de frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) afin de limiter la formation de nouveaux nids. Mise en œuvre à l'échelle régionale, la stratégie de lutte contre cet insecte exotique envahissant est coordonnée et structurée par le SPW Agriculture Ressources naturelles et Environnement et le CRA-W, en étroite collaboration avec les provinces et les communes de Wallonie.

Une mobilisation sans précédent, coordonné à l'échelle régionale

Le CRA-W a encadré les réseaux d'apiculteurs (76 participants), à laquelle il faut ajouter des actions menées dans 190 communes. De nombreux citoyens et apiculteurs ont également contribué à titre individuel.

Au total, plus de 134 000 pièges ont été distribués en Wallonie dans ce cadre structuré à l'échelle régionale, avec un déploiement adapté aux réalités locales.

Plus de 40.000 fondatrices capturées

Les premiers résultats montrent que plus de 40 000 fondatrices de frelon asiatique ont été capturées au printemps 2026 (estimation en cours de consolidation). Les captures ont été enregistrées via différentes plateformes (SPW, provinces, communes, réseaux du CRA-W...), puis centralisées et analysées.

Les captures concernent 227 communes, avec une moyenne d'environ 63 individus capturés par commune, même si des différences importantes existent.

On constate que chaque piège n'a permis la capture que d'un



nombre limité de frelons asiatiques à pattes jaunes (entre zéro et cinq individus). L'efficacité du piégeage sur la production de nids devra fera l'objet d'une évaluation détaillée d'ici à la fin de l'année.

Une espère désormais installée

Les données collectées ce printemps montrent que le frelon asiatique à pattes jaunes est désormais présent sur l'ensemble du territoire wallon : aucune commune n'est aujourd'hui épargnée. À ce stade de l'invasion, son éradication n'est plus possible. Les données collectées ce printemps permettront d'étudier les préférences des fondatrices et de contribuer à évaluer l'efficacité et la place du piégeage de printemps dans la stratégie de gestion.

15

Place à la neutralisation des nids

Dans le cadre du plan wallon de lutte contre le frelon à pattes jaunes, un nouvel axe est désormais lancé : la phase de neutralisation des nids. La plateforme FixMyStreet Wallonie est désormais disponible pour signaler les nids de frelons asiatiques et coordonner leur neutralisation (catégorie "nid de frelon asiatique"). Près de cent communes y sont déjà connectées. Lorsqu'un signalement est effectué, il est transmis au référent communal, qui vérifie s'il s'agit bien d'un frelon asiatique et organise la prise en charge. Chaque commune attribue ensuite l'intervention à l'opérateur qu'elle a déterminé (zone de secours, agent communal ou neutralisateur agréé...). Si la commune n'a pas mis en place de dispositif propre, le citoyen est orienté vers la liste des neutralisateurs formés. Les sections apicoles, déjà actives dans le dispositif, continuent d'y avoir accès.

La Région mobilise 300 000 euros pour soutenir les interventions de neutralisation sur le terrain.

Un suivi en temps réel

Face à l'évolution rapide de la situation, il est essentiel de rester informé tout au long de la saison. Le SPW ARNE et le CRA-W mettent à disposition du public des informations actualisées, des conseils pratiques et des outils de signalement sur le portail dédié : <https://biodiversite.wallonie.be/frelon>. Les citoyens, apiculteurs et acteurs de terrain sont invités à le consulter régulièrement afin d'adapter leurs actions et contribuer efficacement à la gestion de cette espèce exotique envahissante.

Anne Van Eeckhout

Et à Bruxelles

En Région bruxelloise, il n'y a pas eu de plan coordonné par l'administration, ni de distribution de pièges, sauf celles organisées par certaines communes.

Selon les informations encodées sur la plate forme Vespa Alert, **2.777 fondatrices ont été piégées dans la région.**

A la date de rédaction de ce Rucher Fleuri, nous attendons les résultats d'une analyse plus détaillée des chiffres récoltés par différentes sources.



Le suivi dynamique des captures peut être consulté sur le site de Vespa Alert <https://www.vespa-alert.be/fr/graphiques-2026.php?v=20260525-moyenne-mobile-captures>.



Miellerie du Chen^{ois}

Tout pour prendre soin de vos abeilles...



Extracteur • Maturateur • Élevage de reines • Ruches
• Vêtements de protection • Travail de la cire



☎ 0494 15 31 95 - miellierieduchenois@gmail.com

🕒 sa : 9h00 à 12h30 - ma & je : 13h00 à 16h30

📍 27 A Parc Industriel - 1440 Wauthier-Braine



La région wallonne informe les citoyens par une affiche que nous trouvons très claire et vous partageons ici :



Gérez les signalements de nids de frelons asiatiques à pattes jaunes dans votre commune

1

Rejoignez
FixMyStreet Wallonie



Activez la catégorie
"Nid de frelon asiatique"

Passez en mode
"Grand public"

Pour utiliser FixMyStreet Wallonie :
info@bewapp.be

2

Organisez la prise en charge
Référént communal



Éco-conseiller

ou



Apiculteur

↓



Neutralisateur

ou

Agent communal

ou

Professionnel

3

Gérez les signalements
Référént communal



REFUS
pas frelon asiatique



ACCEPTÉ
info vers citoyen

INTERVENTION
agent communal ou professionnel

ou

TRANSFERT



Province



Zone de secours



DNF

ou

CLASSÉ SANS SUITE



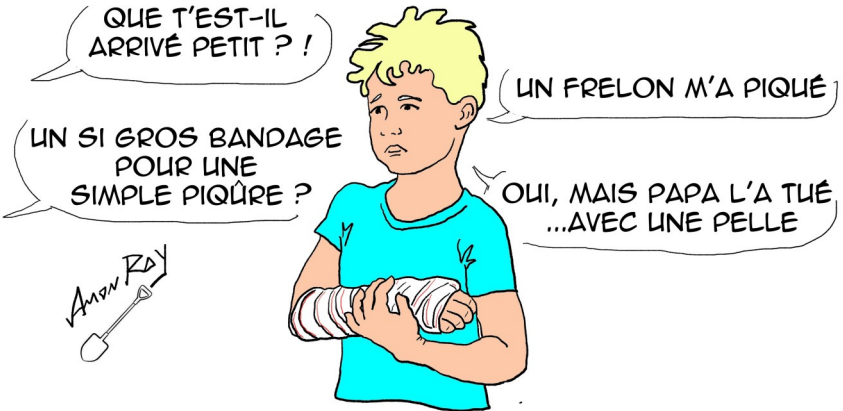
Privé !



Info citoyens



Liste professionnels



QUE T'EST-IL ARRIVÉ PETIT ? !

UN SI GROS BANDAGE POUR UNE SIMPLE PIQÛRE ?

UN FRELON M'A PIQÛÉ

OUI, MAIS PAPA L'A TUÉ ...AVEC UNE PELLE

Anon Ray

De Fleurs en Fleurs : Beautés amères

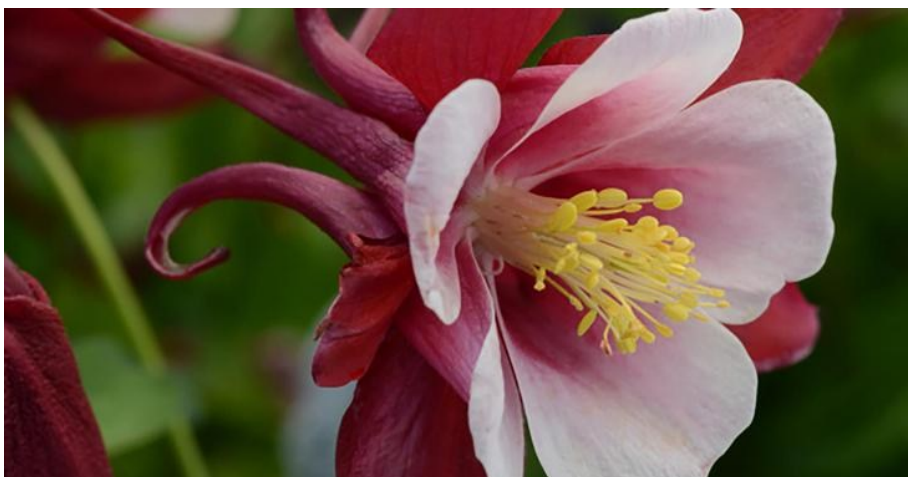
18

S'il est une famille de plantes à fleurs dont les représentantes se rencontrent des rives ensoleillées des pièces d'eau aux sous-bois, en passant par les prés et les jardins, c'est bien celle des Renonculacées.

Je vous propose d'embarquer à la rencontre d'une partie des milliers d'espèces réparties dans quelques genres communs sous nos latitudes. Dans cette famille nombreuse, la plupart des espèces sont farcies de défenses chimiques. Dans un monde où les herbivores affamés broutent en tous lieux, seules celles qui savent refréner leur appétit survivent.

Attention, danger ! Si, enfant, vous avez mâchouillé une tige de « bouton d'or », le goût désagréable qui vous vint en bouche vous aura rapidement convaincu d'arrêter. Les Renonculacées distillent avec entrain des alcaloïdes, hétérosides et lactones. Au mieux, cela donne un goût amer en bouche ; au pire, vous voilà expédié aux urgences. Aussi, lorsque vous manipulez ces plantes, portez des gants et lavez-vous les mains après avoir travaillé dans vos massifs.

Une fois cet avertissement écrit, par quel genre botanique de ce vaste peuple pourrais-je débiter cet article ? Je laisserai parler mon cœur en commençant par le genre *Aquilegia*, les « colombrines » des jardiniers anglais. Nous les dénommons ancolies ces vivaces élégantes, aimées des bourdons et des abeilles solitaires. Elles existent en diverses variétés monochromes, bicolores ou quasi sauvages.



Ancolie bicolore

Toutes sont remarquablement fécondes et, si vous les laissez accomplir leur cycle végétatif, vous les verrez apparaître deux ans plus tard un peu partout dans votre jardin.



Un groupe autrefois qualifié de Biedermeier a enfanté des cultivars aux pétales multiples. Aujourd'hui un groupe de fleurs en pompon nommé d'après la botaniste Nora Barlow. Aucune de ces fleurs ne ressemble plus à une ancolie... quant à y trouver du pollen, bonne chance et perspicacité !

Vous trouverez des variétés dont la couleur est garantie en pot de 9 cm dans toutes les pépinières. Si, séduit par leurs fleurs penchées pourvues de longs éperons redressés, vous en voulez beaucoup, parcourez le rayon semences de votre fournisseur habituel. Les graines noires et brillantes se sèment en pleine terre ou en terrines en juillet-août et germent facilement. Lorsque les feuilles découpées formeront une jolie rosette au printemps, le moment sera venu de les repiquer à leur emplacement définitif.

Beautés fatales

Second à mon palmarès : les aconits aux fleurs en capuche de moine. Une apparence religieuse qui cache une toxicité violente. D'aucuns évoquent la forme du casque porté par les dragons de la Grande Armée ou les hoplites grecs. A chacun ses métaphores ! Lorsque vous travaillez dans un massif ou une touffe, portez des gants. Le nom de genre *Aconitum* dérive du grec ancien « *akoniton* », qui désignait tout simplement une plante toxique.

Si toxiques et si belles ! Le moyen le plus simple de se procurer des aconits

est d'acheter des tubercules en automne et de les planter par groupes. Les graines se trouvent chez certains détaillants ; les plantes en pot vous attendent dans de nombreuses jardinerie.

Le tubercule, une fois en terre, s'active à déployer un feuillage profondément découpé et une hampe florale verticale et raide. Après cet exploit, il meurt en laissant de nouveaux organes de réserve qui, l'année suivante, recommenceront le cycle de la plante. Vous l'aurez compris : si les aconits se plaisent dans votre sol, vous obtiendrez en quelques années des touffes très florifères et particulièrement attirantes pour les abeilles et les bourdons.

L'espèce la plus commune et la plus robuste, *Aconitum napellus*, donne des inflorescences bleu profond ou blanches. Sa cousine *A. carmichaeli* offre un bleu plus clair ; enfin, un cultivar hybride propose des fleurs aux pétales blancs ourlés de bleu. Leur toxicité présente un avantage : les limaces n'apprécient guère de les tondre et, si d'aventure elles s'en repaissent, la touffe supporte ce mauvais traitement.



Aconit napellus



Aconit bicolor

De Noël à l'Orient

Je termine ce premier survol par un genre dont deux espèces sont indigènes : les hellébores, dont les graines faisaient partie de la pharmacopée ancienne à titre de purgatif.



Helleborus foetidus se rencontre dans les éboulis calcaires du Condroz et de la Calestienne. Son feuillage est persistant en hiver et lui vaut son surnom de « pied-de-griffon ». L'hellébore fétide pue lorsqu'on froisse ses parties aériennes, ce qui lui vaut son nom d'espèce. Entre janvier et avril, elle lance au ciel une hampe florale pouvant atteindre un

Helleborus foetidus

mètre. Les fleurs en coupe se tournent vers le sol pour se protéger du froid. Riches en étamines, ces calices bien abrités attirent les premiers pollinisateurs à sortir de leur retraite hivernale : bourdons, abeilles solitaires et abeilles mellifères.

Si vous ne disposez pas d'un sol humifère et drainant, la belle malodorante s'éteindra au premier printemps, tuée par l'humidité persistante du sol. Elle est commune dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, sur les éboulis calcaires en sous-bois.

Sa cousine *H. viridis* est plus forestière, donc adepte des sols riches en humus, sans toutefois être trop humides. Elle serait originaire d'Espagne, d'où elle aurait été implantée dans tous les jardins de simples des monastères européens. Moines et moniales ignoraient que cette hellébore ⁽¹⁾ a conclu un pacte avec les fourmis, qui se chargent de transporter ses graines... Et la voilà qui pousse partout où la pédologie locale lui sied !

Entièrement verte et fleurissant un peu plus tard que sa désagréable cousine, elle aime l'ombre des sous-bois et des lisières. Elle est disponible chez quelques pépiniéristes spécialisés au rayon des plantes vivaces. Peu commune au jardin, fût-il naturel, cette espèce ne court pas les parterres.

Passons sur *Helleborus niger*, la « rose de Noël », qui, après avoir illuminé les compositions florales de fin d'année, poursuit parfois sa vie au jardin, avec des bonheurs variés. Gageons que les individus qui s'adaptent à la vie de plein air finiront par produire une foule de graines et envahiront parcs et jardins. Au vu de sa période de floraison, elle présente peu ou pas d'intérêt pollinique, car les insectes sont absents lorsqu'elle ouvre ses corolles.

Je terminerai par le monde des hellébore orientales et de leurs hybrides, aussi nommées roses de Carême en raison de leur période de floraison. Si

leurs feuilles dures et aux bords dentés ne sont ni esthétiques ni agréables au toucher, les fleurs, perchées sur une tige de cinquante centimètres, sont un émerveillement pour l'œil.

Cinq pétales constituent une large corolle unicolore ou bicolore. Depuis le violet très foncé jusqu'au blanc immaculé, en passant par le jaune, une large palette s'offre au jardinier. Une autre branche d'*orientalis* présente de fines taches d'une couleur contrastant avec un fond différent ; elle compte aussi des cultivars « picotée » dont le bord des pétales blancs est ourlé de teintes roses. Vous aurez compris, un vaste choix de couleurs s'offre à vous. J'évite les variétés doubles peu généreuses en pollen.

Originaires des Balkans, de Grèce et des montagnes de Turquie, elles sont faciles à planter à condition de leur fournir un sol riche en humus mélangé à un peu d'argile. Elles sont increvables à condition de les arroser en cas de canicule.



Helleborus orientalis coeur pointillé



Helleborus orientalis rose

Si leur charme vous conquiert, laissez-les monter en graines : au bout de deux ans, vous verrez les semis spontanés fleurir autour des pieds-mères. Toutes les semences ne produisent pas des coloris attractifs, mais comme des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter, je me garderai bien de vous dire lesquels de ces semis garder, lesquels donner et lesquels composter.

Les variétés à fleurs simples offrent aux pollinisateurs une généreuse quantité d'étamines riches en pollen. Belles, faciles à vivre, prolifiques, de formes et de couleurs variées, les adopter, c'est succomber à leur charme pour longtemps.



Helleborus orientalis pointillée

À suivre

Luc Helen

- (1) Le genre de « hellébore » se discute : en latin helleborus est masculin, aussi les botanistes parlent d'un hellébore, dans le langage courant, pour des raisons d'euphonie le féminin se rencontre le plus souvent.

belles
BEAUTÉS AMÈRES



Affiche jardin d'abeilles



Pub Beebox

Pub Bijenhof



La journée de lancement de la campagne EUBeeLovers

La campagne EUBeeLovers a été lancée officiellement lors d'une journée au cours de laquelle se sont succédées une conférence de presse, des interventions et des tables rondes, au cours de laquelle divers intervenants ont présenté leur point de vue sur le sujet.

Wim Reybroeck, docteur en sciences vétérinaires, apiculteur et auteur de nombreux articles scientifiques sur le miel et l'apiculture, a présenté un portrait du secteur apicole en Belgique, des difficultés rencontrées par tous les apiculteurs, de l'importance de l'alimentation des abeilles et des menaces nombreuses qui pèsent sur elles.

Nous retiendrons plus spécialement l'intervention d'Etienne Bruneau, nouvellement président de la FAB, après avoir dirigé le CARI pendant de nombreuses années, le groupe de travail miel de la Copa Cogeca et la commission scientifique d'Apimondia.

Il nous fait entrer immédiatement dans le sujet : par définition (Codex CXS 12-1981 et Dir 2001/110/CE et Dir (UE)2024/1438) le miel est un produit conservant son caractère naturel : une substance naturelle sucrée et produit par les abeilles. Il n'y a pas de miel vegan.

Par définition toujours, le miel est sans dégradation thermique.

En Europe, le miel est un produit naturel. Dans d'autres parties du monde il est considéré comme un produit industriel et traité comme tel (pasteurisation, filtration importante).

Sa production est menacée par de nombreux facteurs : changement climatique, maladies des abeilles, pollinisateurs gérés, agriculture intensive, espèces exotiques envahissantes, substances chimiques et pollution.

Sa production mondiale, de même que les exportations, sont clairement dominées par l'Asie (schéma).

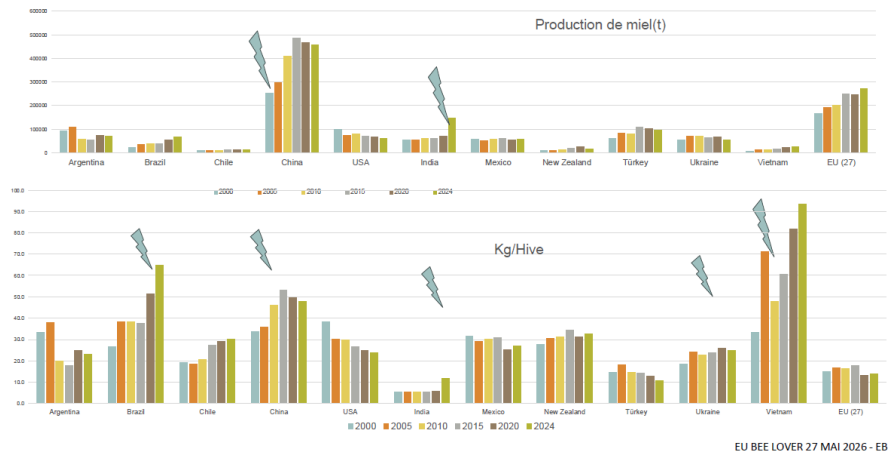
Etienne nous a ensuite présenté des graphiques fort interpellant :

Le premier présente l'évolution de la production de miel par pays, production en tonnes et production par ruche. Certains chiffres sont difficilement explicables, tels le saut de production par ruche au Brésil en 2024 ou la production par ruche au Vietnam ou en Ukraine (quand on la

compare aux chiffres pour la Turquie ou l’UE qui lui sont voisins).

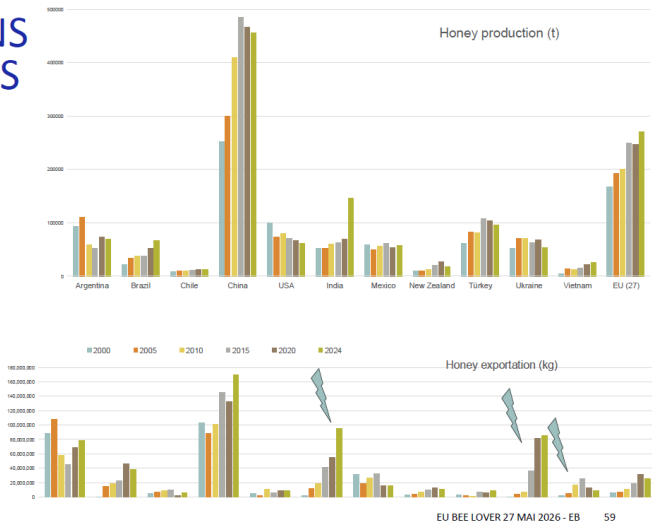
CERTAINES PRODUCTIONS ANORMALES

28



Le second quant à lui reprend, pour certains pays du monde, la production de miel totale du pays, et la met en parallèle avec les exportations. Là aussi, certains chiffres sont assez inexplicables.

EXPORTATIONS INEXPLICABLES

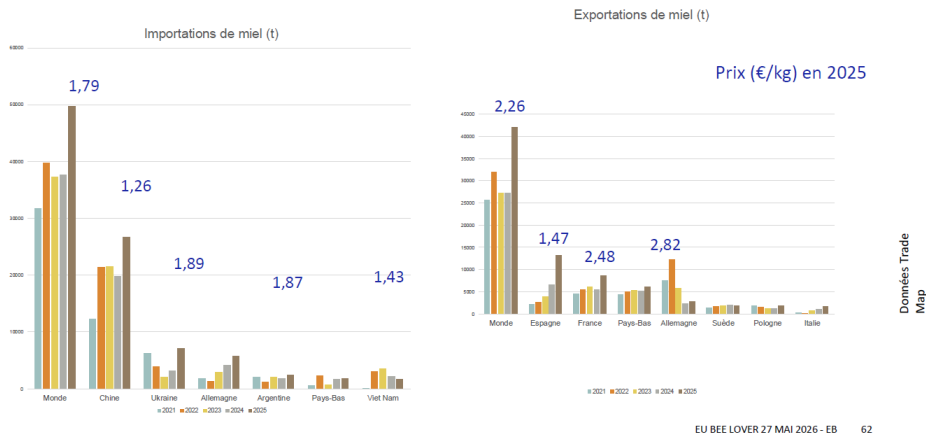


Etienne a ensuite parlé du marché européen, dans lequel les importations

de miel sont en augmentation constante et la Belgique représente 21% du volume, en deuxième position après l'Allemagne (24%).

Le graphique suivant montre que notre pays est une plaque tournante sur ce marché.

LA BELGIQUE



Le prix du miel sur le marché mondial est de plus en plus bas, ce qui exerce une forte pression sur les marchés locaux. Dans la plupart des pays il est impossible de rivaliser.

La concurrence entre les miels et les produits à bas prix, probablement frauduleux, a un impact majeur sur l'ensemble du marché européen et international.

Les problèmes et enjeux sont, entre autres :

- Des problèmes d'étiquetage liés à l'origine du produit (pays réel de production).
- Des problèmes de traçabilité des miels aux niveaux international et européen.
- La difficulté de détecter les fraudes.
- Les procédures de contrôle et d'analyse doivent être adaptées aux pays d'origine.

Les types de fraudes rencontrés sur ce marché :

- Récolte du **miel immature** (>25% humidité), qui est en outre déshydraté par l'utilisation d'appareils déshumidificateurs qui travaillent sous vide d'air à 50-60°C.
- **Alimentation artificielle des abeilles** en période de miellée en vue d'augmenter la récolte.
- Utilisation de résines échangeuses d'ions pour **éliminer les éléments indésirables** (antibiotiques, HMF, pesticides, odeurs, fermentation...) et éclaircir la couleur du miel.
- **Ajout intentionnel d'éléments** (pollen, diastase...) pour masquer l'adultération ou la dégradation des miels.

Retrait intentionnel de pollen ou **ajout de miel micro filtré** pour rendre l'analyse palynologique inopérante.

- Masquage et/ou **étiquetage erroné** de l'origine géographique et/ou botanique du miel

La DG santé de l'UE a initié en 2016 et 2021 des actions coordonnées (« From de Hives ») pour détecter ces pratiques frauduleuses, 46% des 320 échantillons analysés se sont avérés être «suspect». 57% des exportateurs et 66% des importateurs avaient au moins un résultat « suspects ».

Toutes les informations sur l'étude de 2021 sont disponibles à l'adresse :

https://food.ec.europa.eu/food-safety/eu-agri-food-fraud-network/eu-coordinated-actions/honey-2021-2022_en

De nouvelles règles en matière d'étiquetage du miel, des jus de fruits, de la confiture et des produits laitiers déshydratés entreront en vigueur dans toute l'Europe le 16 juin 2026.

La traçabilité est un élément essentiel dans la lutte contre la falsification des miels. Tous les apiculteurs qui ne vendent pas la totalité de leur miel sous leur propre marque sont concernés. Pour l'instant les laboratoires se heurtent au manque de moyens de contrôle.

La Copa Cogeca demande à L'Europe de fixer un objectif de 0% d'adultération dans le miel en 2030.

La stratégie d'assainissement du marché passe par deux axes :

- Un cadre juridique clair accompagné de contrôles sur la traçabilité,

d'une base de données internationale et de la création d'un centre de référence.

– Et une bonne information des consommateurs et des distributeurs.

Deux panels étaient organisés dans l'après-midi. Avis scientifiques et témoignages venant du terrain se sont succédés. Le prix du miel a été évoqué. Pour les professionnels il est en effet important que ce prix couvre les coûts de production. La campagne EUBeeLovers devra également communiquer sur ce thème auprès des consommateurs et du secteur de la distribution.

Anne Van Eeckhout

31



La fraude chez nous

Lors de la journée de lancement de la campagne EUBeeLovers, Wim Reybroek, orateur et scientifique reconnu en Flandre a fait part d'éléments inquiétants relatifs à des soupçons de fraude sur notre marché intérieur. Il a réalisé une étude en Flandre qui a mis en évidence le mélange de miels étrangers chez 7 % des apiculteurs vendant à leur domicile et 43,5 % chez les apiculteurs vendant sur les marchés et en commerces locaux.

Nous n'avons pas pour l'instant de chiffres ni pour Bruxelles ni pour la Wallonie, mais les fédérations apicoles sont en faveur de contrôles renforcés dans les circuits de distribution (marchés locaux, commerces,...).

Nous espérons que les résultats de ces contrôles à Bruxelles seront négatifs.

Quarante ans d'observation des floraisons

32

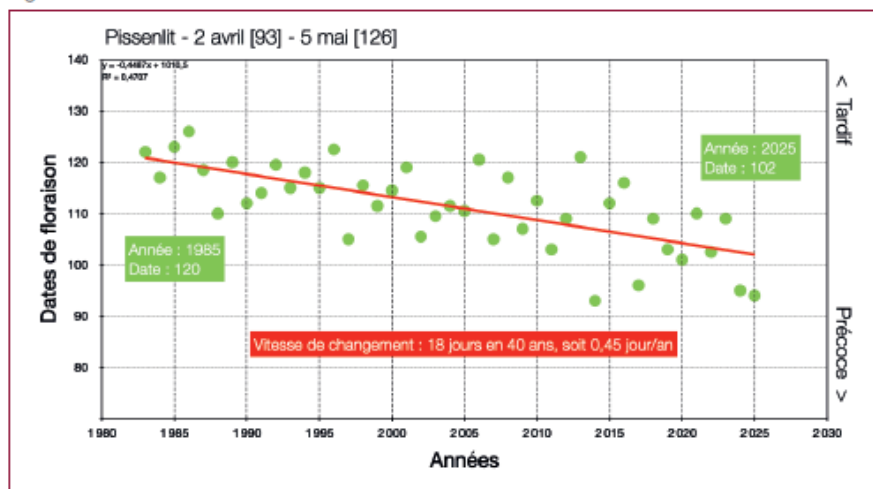
En décembre 2025, l'Union Nationale de l'Apiculture Française organisait un webinaire* consacré au changement climatique. J'y ai présenté une analyse de quarante années d'observation des floraisons à Cerfontaine, non loin de Chimay.

Depuis 1981, je relève systématiquement les dates de floraison d'une centaine d'espèces. La méthode utilisée est décrite en détail dans mon livre « De la fleur au miel » (éd. Hozro).

La chaleur rend généralement les floraisons plus précoces. Avec les températures saisonnières de plus en plus élevées de ces dernières années, on s'attend donc à l'avancement des dates de floraison.

A titre d'exemple, la figure 1 présente les dates de floraison** du pissenlit

Figure 1 - Dates de floraison du pissenlit



de 1985 à 2025. Une grande variabilité existe d'une année à l'autre. La floraison la plus précoce s'est produite le 2 avril (jour 93) et la plus tardive le 5 mai (jour 126), ce qui constitue une amplitude d'environ un mois. Au-delà de cette grande variabilité et du fait qu'une année tardive peut suivre une année très précoce et inversement, une tendance nette se dessine. Elle indique des floraisons de plus en plus précoces durant la période

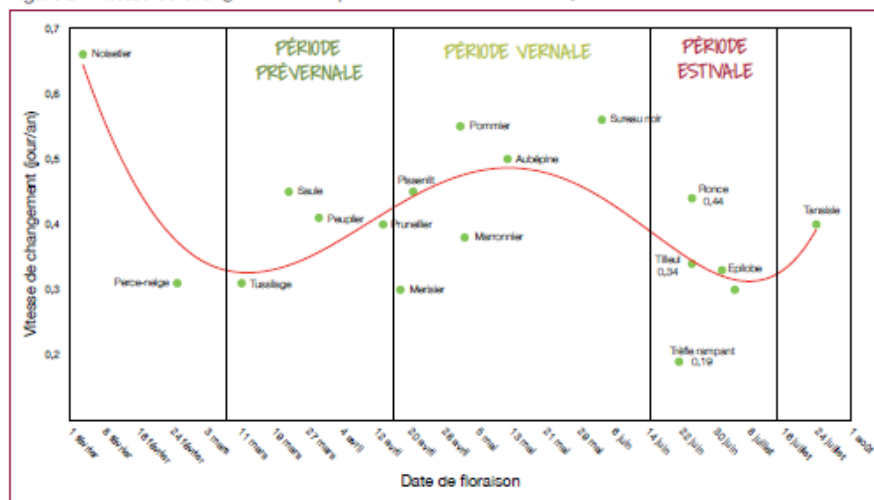
d'observation. Les années les plus tardives sont en général observées en début de période, tandis que les années les plus précoces le sont en fin de période. Cette tendance est concrétisée sur la figure par la droite rouge.

Une observation plus fine de cette droite permet même de quantifier cette tendance vers plus de précocité. Ainsi, en 1985, le pissenlit a fleuri au jour 120. En 2025, la floraison intervient au jour 102. On note ainsi une différence de 18 jours. En l'espace de quarante ans, la floraison du pissenlit est donc plus précoce de 18 jours, soit une vitesse de changement de la date de floraison de 0,45 jour par an, ou encore de 4,5 jours en dix ans.

Comme le pissenlit fleurit en début de miellée de printemps, cela implique aussi que cette miellée est bien plus précoce aujourd'hui qu'il y a quarante ans. Chaque apiculteur dont l'expérience remonte aux années quatre-vingt en est bien convaincu.

La figure 2 montre la vitesse de changement de la floraison pour différentes espèces caractéristiques du Pays de Chimay. Certaines espèces sont fortement influencées par le changement climatique et deviennent rapidement plus précoces, comme le noisetier, le pommier ou le sureau noir. D'autres espèces changent plus lentement, comme le trèfle rampant ou le merisier.

Figure 2 - Vitesse de changement de la précocité des floraisons (en jour/an)



Cette variation dans la vitesse de changement implique de grandes modifications dans les miellées. Par exemple, on observe que les espèces

de la fin de miellée de printemps (sureau, aubépine) changent bien plus vite que les espèces du début de la miellée (merisier). Cette différence se traduit par un raccourcissement de la durée de la miellée de printemps. Petit à petit, les espèces de la fin de miellée fleurissent de plus en plus vite après les espèces du début de miellée, puisqu'elles deviennent plus précoces plus rapidement. C'est un peu comme lors d'un trail lorsqu'un coureur va plus vite qu'un autre : l'écart entre les deux se réduit.

Et c'est bien ce qu'on observe: durant la période d'observation, la miellée de printemps s'est réduite de trois jours toutes les décennies. Les conditions de vie de nos abeilles se sont donc durcies, puisqu'elles ont moins de temps pour accumuler des réserves.

Découvrez d'autres analyses en suivant le webinaire en ligne.

* Lien vers le webinaire : www.youtube.com/@unionnationaledelapiculture

** Les dates de floraison sont exprimées par le numéro du jour dans l'année, plutôt que de manière conventionnelle. Ainsi, une espèce qui fleurit le jour 100 fleurit en fait le 10 avril lors d'une année normale et le 9 avril lors d'une année bissextile

Hubert Guerriat



Un appel du laboratoire Labiris



L'équipe du laboratoire Labiris, aux études de laquelle la Srabe participe depuis plusieurs années, étudie la présence de métaux lourds (Pb, Cd, As, Zn...) dans le miel, les abeilles et leurs larves. Le miel présente très peu de contamination, ce qui est rassurant pour les consommateurs et les apiculteurs. Les abeilles, en revanche, montrent une capacité intéressante à accumuler certains métaux et pourraient constituer un bon indicateur de pollution environnementale.

Pour le confirmer, ils ont besoin d'apiculteurs dont les ruches se situent dans l'un de ces trois types d'environnements :

1. **En plein centre des grandes villes** (Bruxelles, Anvers, Liège...)
2. **En zone très rurale**, à au moins 2 km des grands axes et des industries
3. **À proximité immédiate de zones industrielles** (moins de 1 km), le rayon de butinage étant d'environ 1,5 km

Chaque année, ils auront besoin de : 1 échantillon de larves, 1 échantillon de miel d'été (≈ 50 g) et 2 prélèvements d'abeilles (mai et juillet, min. 100 butineuses). ils expliquerons précisément comment procéder.

Pour garantir des résultats statistiquement solides, ils recherchent des volontaires capables de s'engager sur plusieurs années (idéalement 2026 –2029). La participation est gratuite, le matériel est pris en charge et l'anonymat est possible. En retour, chaque apiculteur recevra l'analyse de son miel et une synthèse des résultats.

Contactez Gregory pour lui permettre d'équilibrer la répartition géographique. Et si vous connaissez des apiculteurs dans ces zones, faites circuler cet appel — merci d'avance !

G. PLOEGAERTS
LABIRIS – Sustainable Chemistry
CAMPUS CERIA / COOVI
Anderlecht - Belgium
+32 (0)2 526 7360
ploegaerts@spfb.brussels

Le prix du miel

En tant qu'**apiculteurs amateurs**, il nous arrive de vendre notre miel. Notre petit guide administratif vous présente les démarches à accomplir pour le faire dans les règles.

Quel prix pratiquer ?

Un tour de table indique que le prix varie généralement entre 7,50 et 10 euros le pot de 500gr. Ce sujet a été abordé lors de la journée de lancement d'EUBeeLovers, où spécialistes du secteur et apiculteurs professionnels ont unanimement déconseillé de brader ce produit.

Deux arguments ont été avancés :

- **La valeur du miel d'apiculteur.** C'est un produit de qualité, que nous souhaitons distinguer des miels industriels ou de mélanges présents sur le marché. L'obligation d'indiquer précisément l'origine du miel sur les étiquettes va dans ce sens. Cette différence doit également se refléter dans le prix.
- **La solidarité avec les apiculteurs professionnels.** En vendant notre miel à un prix nettement inférieur à celui qu'ils pratiquent, nous leur faisons une concurrence dommageable — alors qu'ils doivent, eux, en tirer un revenu.

Anne Van Eeckhout



Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
tarifs sur simple demande

NATURAL LIFE STYLE Salopettes - Vareuses - Coiffes



www.naturallifestyle.be



Confectionné en Belgique
Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail : info@naturallifestyle.be

Découvert dans nos archives...

En 2017, Sain Michel nous envoyait chaque trimestre des dessins qui nous faisaient de rire ou sourire. En 2017 il nous avait envoyé ce croquis que nous avons envie de reproduire aujourd'hui.

37



Les conseils de Jérôme pour étalonner son réfractomètre

38

Bonjour ! La récolte du miel approche, et évidemment va se poser la question de connaître le taux d'humidité du miel.

Comme beaucoup j'imagine, j'ai un petit réfractomètre que j'ai pu acheter en achat groupé via le rucher école.

Petit hic avec ce type de réfractomètre, la notice est assez générique et n'est pas prévue pour notre modèle.

En effet selon le manuel, pour l'étalonnage du dispositif il faut placer une goutte d'eau pure (distillée si possible) et tourner la vis pour avoir la ligne bleue qui se met sur le haut de l'échelle (ou à 100% d'humidité, c'est logique quoi)

Oui, sauf que nos réfractomètres, prévus pour du miel, n'ont pas du tout la même gamme sur l'échelle, ça ne va pas jusqu'à 100%.

Il est alors impossible de faire le réglage, ni de savoir s'il a bien été fait d'usine.

A moins d'avoir un miel à un taux d'humidité très exactement connu, c'est donc compliqué.

Et bien voici une petite astuce: l'huile d'olive !

Une petite goutte d'huile d'olive (huile d'olive extra-vierge de préférence) sur la vitre permet de faire le réglage.

On tourne la vis pour positionner la ligne pile sur 27% d'humidité (ou 71° Brix). Il est conseillé de faire cela à 20°C.

Depuis que j'ai correctement réglé mon réfractomètre, j'ai pu me rendre compte que mon miel était un peu moins humide que je ne le pensais !



Bonne récolte !

Jérôme Counet

Quand les élèves de la promotion 2024-2026 s'amuse

Rodica, la scribe de l'auditoire, nous a envoyé une série de blagues et citation au sein de laquelle nous avons effectué une sélection.

Voici donc un condensé des perles de nos élèves.

39

Comment trouve-t-on rapidement la reine? Conformément aux lois de Murphy, lorsqu'on ne la cherche pas.

Les frelons asiatiques ne vont pas disparaître par un coup de baguette, essayez la fourchette.

Parole de professeur : les abeilles ne lisent pas les manuels d'apiculture.

Explication à donner aux enfants : le pollen c'est comme de la viande mais sans les légumes.

Hier je suis allé introduire une nouvelle reine. Pour vérifier que tout s'est bien passé, j'y retourne aujourd'hui en mode « inspecteur cagette ».

Hier en plein tapissage, il y en a une qui a osé crier, "j'en ai rien à cirer ! "
Elle a reçu son C4.

On peut louer des brebis en Wallonie. Si on a des ruches au même endroit, et si les abeilles s'agrippent à leur laine, on pourrait organiser deux transhumances en même temps.

Quand vous placez le journal par temps frais, mettez-le dans le sens de la lecture, surtout les articles sur le frelon asiatique.

Rodica Negre

Petites annonces

40

Ayant eu pas mal de demandes lors de l'atelier souk du 19 avril, j'ai amélioré et imprimé en 3D une vingtaine de kits verticaux complets.

Le kit se compose de :

- 2 tendeurs (début et fin)
- Tous les modules pour tirer les fils (haut et bas)
- 1 boîtier pour le Booster 5V-1000V
- 1 Booster 5V-1000V
- 2 boîtiers avec connecteurs Wago inclus pour les connexions (5V vers Booster et Booster 1000V vers les fils)
- Toutes les vis SPAX inoxydables pour attacher tous les boîtiers et modules au tréteau
- Optionnel : 2 x bobines de fils à la bonne longueur.



Prix du kit : 19€ hors livraison

Il ne manque que le panneau solaire avec batterie (https://www.amazon.com.be/-/en/dp/B0FFVRXLL7?ref=ppx_yo2ov_dt_b_fed_asin_title&th=1) et le tréteau (tout bon magasin de bricolage).

En comptant le panneau solaire (30€) et le tréteau (15€ chez Brico), une harpe complète revient à 64€ pour donner une idée.

Je prépare une petite notice explicative ainsi qu'une vidéo.

Je teste le kit horizontal à placer sur une hausse pour remplacer le "bac à eau" et éviter la noyade à certaines abeilles.



Fabian Geurts

+32.478.44.69.88

fab@olileo.net

Bruxelles m'abeilles

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Site : www.api-bxl.be
Courriel : lerucherfleuri@api-bxl.be
Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles
TVA : BE 0414 816 441

<u>Présidente</u>	Anne VAN EECKHOUT	Tél : 0486/599.167
<u>Vice-Président</u>	Roland JACOBS	Tél : 0476 452 135
<u>Trésorier</u>	Jean TEMPELS	compta@api-bxl.be
<u>Secrétariat</u>	Cécile LASZLO de KASZON	lerucherfleuri@api-bxl.be

Rucher Ecole Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie :

Philippe et Siobhan du Rucher de Moortebeek : miel@api-bxl.be

Prêt de matériel d'animation/exposition : Michel De KEMPENEER

animation@api-bxl.be Tel: 0479 95 08 41

Prêt de matériel de fonte de cire : Christine BAETENS cire@api-bxl.be

Prêt de matériel fabrication de bougies : Yves VAN PARYS Tel : 0475/75 09 43

Jardin d'Abeilles : Michaël MARCHAND et Hicham BEN YAACOUB

jardindabeilles@api-bxl.be

Cotisation 2026

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

À virer sur le compte IBAN: **BE20 5230 8090 5856** BIC : TRIOBEBB
de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl



Plus de **1500 m² de stock de matériel d'apiculture**, à portée de main ou à portée de clic

en ligne 24/24h



- **Ruches** en bois, en polystyrène, Nicot
- Vêtements, gants, de **xs à 4xl**
- Bocaux et couvercles
- Matériel **d'extraction**
- Petit **outillage**
- Matériel **d'élevage**
- Mise en pots, **doseuses, mélangeurs**
- **nourriture**
- **Librairie** enrichie constamment
- **cire de qualité exceptionnelle**
- Reines **BUCKFAST F1**
- ...



30 minutes de **BRUXELLES**
35 minutes de **CHARLEROI**
80 minutes de **BASTOGNE**
120 minutes de **REIMS**
50 minutes de **MONS**
60 minutes de **LEUVEN**
105 minutes de **LILLE**

en magasin:

MARDI - MERCREDI : 13h-16h30
JEUDI: 13h-18h30
SAMEDI : 9h-12h

